



Chemin d'Orveau
91820 VAYRES SUR ESSONNE

Téléphone : 01 64 57 90 19
Télécopie : 01 64 57 85 59

Département de l'ESSONNE



ARRETE n°67-2017

Interdiction de divagation des chiens sur la voie publique

Le Maire de la commune de VAYRES-SUR-ESSONNE,
Vu l'article L.2212-2 du Code Général des Collectivités territoriales,
Vu l'article 213 du Code Rural, modifié par la loi n°89-412 du 22 juin 1989 ainsi que les articles 213-1A, 213-1 et 213-2 du même code,
Vu le décret n°76-1085 du 2 novembre 1976,
Vu la loi 99-5 du 6 janvier 1999 relative aux animaux dangereux et errants et à la protection des animaux,
Considérant qu'il appartient à l'autorité municipale de prendre, dans l'intérêt de la sécurité publique, toutes les mesures relatives à la circulation des chiens et notamment d'interdire la divagation de ces animaux.

ARRETE :

Article 1 :

Il est expressément défendu de laisser les chiens divaguer sur la voie publique seuls et sans maître ou gardien.

Article 2 :

Tout chient errant trouvé sur la voie publique sera immédiatement saisi et emmené au Centre Canin, Elevage du Château de FRAYE, Chemin de Valpuiseaux, 91820 Vayres-sur-Essonne et gardé pendant 8 jours avant d'être conduit à la fourrière de Ris-Orangis.

Article 3 :

Lorsqu'un chien sera réclamé par son propriétaire, ce dernier devra préalablement à la remise de l'animal, acquitter au Centre Canin de Vayres-sur-Essonne les frais de conduite, de nourriture et de garde.

Article 4 :

Le Maire et toute autorité administrative et agents de la force publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis au représentant de l'état et affiché aux lieux habituels et règlementaires de la Mairie.

Article 5 :

Le présent arrêté sera transmis :

- à Madame la Préfète de l'Essonne
- au Commandant de Brigade de gendarmerie de Guigneville.

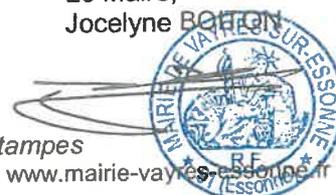
Chacun en ce qui le concerne est chargé de l'application du présent arrêté.

Commune
adhérente



Parc
naturel
régional
du Gâtinais français

Le Maire,
Jocelyne BOITON



Arrondissement d'Etampes – Canton d'Etampes

Courriel : mairie.vayressuressonne@cegetel.net & Site : www.mairie-vayres-essonne.fr